

02 déc 2016 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 2 décembre 2016](#)

Troisième partie du programme 2016 des prêts d'Etat à Etat

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un nouveau prêt d'Etat au Sri Lanka, qui a reçu un avis favorable au sein du Comité Finexpo.

Il s'agit d'un prêt d'État lié d'un montant de 12 millions d'euros au profit du Sri Lanka pour le financement d'un projet d'approvisionnement en eau potable à Dankotuwa. Ce prêt est accordé pour autant que l'entreprise concernée informe le Comité Finexpo sur les négociations contractuelles en général et sur les coûts afférents aux charges de personnel, aux frais de certification des biens et aux coûts relatifs aux équipements supplémentaires pour le personnel, en particulier.

Le Conseil des ministres a également pris note du programme des prêts d'État des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'État pour l'année 2016.

Les prêts d'Etat à Etat sont attribués par la Belgique aux pays en développement en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et de services y étant relatifs. Ils visent un double objectif : d'une part, contribuer au développement dans les pays défavorisés et d'autre part, soutenir l'économie belge par la promotion de nos exportations.

En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération belge au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances

Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61

1000 Bruxelles

Belgique

<http://www.decroo.belgium.be>

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale

rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 00

<http://www.vanovertveldt.belgium.be>